



INSCRIPTIONS AU REPAS DES AÎNÉS

Le traditionnel repas des aînés, offert par la Ville de Millau et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) aura lieu le 22 février 2026. Les inscriptions se feront du mercredi 14 au mercredi 21 janvier 2026 au Foyer Capelle (jours ouvrés uniquement).

Publié le 12 janvier 2026

Le repas des aînés aura lieu le 22 février 2026, à la salle des fêtes du Parc de la Victoire.

Pour y participer :

Il est nécessaire d'avoir plus de 70 ans (né(e) avant le 22 février 1956).

Lors de l'inscription, merci de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (datant de moins de 3 mois). La réservation sera enregistrée sous réserve des places disponibles. Pour information, comme chaque année, les places seront numérotées.

Pour s'inscrire :

Au Foyer Capelle :

Ouvert du lundi au vendredi : 9h – 12h et 14h-16h

6 place de la Capelle – 12100 Millau / 05 65 60 08 81

Repas à domicile

Les personnes bénéficiant du portage de repas à domicile dégusteront un menu plus festif à l'occasion de cette journée le 20 février 2026. Un repas pourra également être amené aux personnes ne pouvant se déplacer (sous conditions) et qui complètent au préalable un formulaire d'inscription dédié, avant le vendredi 30 janvier 2026.

Les différents services d'aide à domicile (EOP'LA, FAMILLO service ou O2 care service) proposeront aux personnes visitées de s'inscrire. Celles ne bénéficiant pas d'un service à domicile peuvent appeler le CCAS.

(Toute réservation non honorée sera facturée – sauf motif médical).

CCAS

Lundi – mercredi – jeudi – vendredi : 8h30 – 12h30 et 13h – 17h

Mardi : 9h30 – 12h30 et 13h – 17h

70 place des Consuls – 12100 Millau / 05 65 59 23 50



VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République

12100 Millau

05 65 59 50 00

Ouvert du lundi au vendredi de

8h à 12h et de 13h30 à 17h30